

L'hon. M. CARVELL: Je vais pouvoir abrégé cette discussion en donnant une explication générale. Le téléphone a subi une évolution. Il y a un grand nombre d'années le gouvernement fédéral dut—et ce fut très à propos je crois—construire des lignes télégraphiques jusqu'aux districts éloignés qui étaient complètement séparés du reste du monde, si ce n'est grâce aux moyens de communication qu'on leur procurait. Cela dura pendant des années, et comme de beaucoup d'autres choses, on en a abusé jusqu'à un certain point.

Ce qui a pu être nécessaire, il y a quarante ou cinquante ans, a cessé de l'être il y a environ cinq années, mais vu que ces lignes télégraphiques étaient des institutions de l'Etat, il n'était guère facile de s'en débarrasser. Il y a quelques années, on les a transformées en ligne téléphoniques, et une ligne de téléphone, bien exploitée, est bien plus utile aux habitants de localités isolées que ne le saurait être une ligne télégraphique. Je n'ai jamais encore demeuré sur le parcours d'une ligne téléphonique de l'Etat, et à mon avis, ces réseaux ne sont nullement nécessaires dans maintes parties du Canada. L'an dernier, j'ai entendu une grande partie de la discussion qui s'est déroulée ici au sujet des conditions existant alors dans l'île du Cap-Breton. J'ai prêté l'oreille au débat de ce soir. Je connais quelque chose de la situation actuelle d'une courte ligne de la province du Nouveau-Brunswick. Dans l'Alberta et la Saskatchewan, paraît-il, il existe des lignes absolument inutiles, parce qu'elles sont pour ainsi dire tout à fait parallèles à des lignes téléphoniques exploitées par les gouvernements de ces deux provinces qui en sont propriétaires. Ces lignes télégraphiques étaient sans doute nécessaires à l'époque où on les construisit, et il est regrettable que, lorsque ces établissements sont devenus plus populeux, ce Gouvernement n'ait pas pris les mesures voulues pour vendre ou céder ce réseau aux provinces et se débarrasser ainsi de cette dépense annuelle. Dans la partie nord de la Colombie-Anglaise, toute autre est la situation. Le réseau téléphonique de l'Etat met en contact avec le monde extérieur toute la population qui, sans ce service, serait complètement isolée. Cette question est tellement vaste que je n'oserais exprimer mon opinion à ce sujet. Toutefois, il y a d'autres parties de la Colombie-Anglaise où le besoin d'un réseau téléphonique de l'Etat ne se fait pas sentir. Je puis bien le dire franchement à la Chambre, j'ai l'intention de confier à un de nos meilleurs experts la mission de visiter l'été prochain,

[M. McKenzie.]

tout le réseau téléphonique du pays et de dresser un rapport pratique au point de vue commercial, sur lequel je m'appuierai pour prendre une initiative, en homme d'affaires. A mon avis, il faudrait aliéner tous les réseaux téléphoniques de l'Etat dans les Provinces maritimes, soit en vendant aux compagnies existantes, soit en les leur donnant. L'important, c'est s'il le faut, qu'on nous en débarrasse. Je serais disposé à vendre tout le réseau du Nouveau-Brunswick, si je ne possédais d'importants intérêts dans la compagnie qui devra probablement en faire l'acquisition. Je ne me croirais pas autorisé en pareilles circonstances, à prendre cette initiative. Ce que j'ai dit du Nouveau-Brunswick s'applique avec autant de force à la Nouvelle-Ecosse. Je ne suis pas au courant de la situation du réseau téléphonique de l'île du Cap-Breton, mais il me semble tout à fait ridicule que le Gouvernement du Canada continue à faire fonctionner un réseau de téléphone dans cette île. Le réseau devrait y être exploité par une compagnie locale ou par la compagnie des télégraphes et téléphones des Provinces maritimes, ou par toute autre compagnie qui saurait faire une exploitation commerciale du réseau.

Dans la province de Québec la situation est encore plus exécrationnelle. Nous avons un service téléphonique dans deux comtés—le comté de Dorchester et le comté de Québec et je considère que celui du comté de Québec a encore moins sa raison d'être que celui de Dorchester. Dans le comté de Québec l'Etat possède des milles et des milles de lignes téléphoniques et je me demande à quoi elles servent. Il y a dans cette région un constructeur qui persiste à installer de nouvelles lignes dans l'espérance qu'il finira par être payé; rien ne peut l'arrêter. D'ici à deux ou trois semaines, j'espère que nous aurons trouvé un moyen de lui faire entendre raison.

Dans l'Ontario, il y a le câble submergé de l'île Pelée. Je ne connais aucune ligne appartenant à l'Etat dans le Manitoba, mais nous en avons de très importantes dans la Saskatchewan et l'Alberta. Imaginez l'établissement aux frais du pays, d'un service télégraphique ou téléphonique entre Qu'Appelle et Edmonton, une des parties les plus prospères et les plus peuplées de l'Ouest canadien! Trois autres lignes longent celle que le Gouvernement a fait construire et qui a pu être nécessaire à une certaine époque mais qui n'a plus certainement sa raison d'être aujourd'hui.

En résumé, je dirai que je fais préparer un rapport pratique sur toute la question et